



ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné, M./Mme ⁽¹⁾, m'engage à faire participer, avec assiduité, mon fils/ma fille ⁽¹⁾ **aux entraînements et à la vie du club pour l'intégralité de la saison 2021/2022⁽²⁾.**

L'article 9 du Code Civil stipule que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». Le droit à l'image est protégé dans ce cadre, c'est pourquoi une autorisation écrite est obligatoire.

J'autorise / n'autorise pas (*rayez la mention inutile*) la Mairie d'Auby à photographier ou filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos pour ses différentes publications (journal, plaquette, site internet, Auby TV...).

La présente autorisation est délivrée à titre gratuit.

Je consens au traitement de mes données à caractère personnel

« La ville d'Auby réalise un traitement de données à caractère personnel lui permettant la gestion de la bourse d'aide aux sports. Les données sont à destination seul du personnel habilité de la ville d'Auby et sont conservées 1 an. Conformément à la loi informatique et liberté modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez également retirer votre consentement tant que le versement de la bourse d'aide aux sports n'a pas été réalisé. Si vous souhaitez exercer vos droits, veuillez-vous adresser à la mairie d'Auby ou directement auprès de notre délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : dpd@douaisis-agglo.com. »

A AUBY, le

Signature des parents (*précédée de la mention lu et approuvé*)

⁽¹⁾ Rayez la mention inutile

⁽²⁾ Dans le cas où cet engagement n'était pas respecté par la famille, elle est informée par la présente que la municipalité peut demander le remboursement de tout ou partie de la bourse allouée.

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

- Fiche de renseignement complétée et signée
- Attestation/justificatif de domicile de moins de trois mois
- Copie du livret de famille
- Certificat de scolarité pour les plus de 16 ans



FICHE DE RENSEIGNEMENTS BOURSE D'AIDE AUX SPORTS - 2021/2022

Pour pratiquer le sport de leur choix, les jeunes peuvent rejoindre l'un des nombreux clubs sportifs d'Auby et choisir parmi la trentaine de disciplines qu'ils proposent.

Depuis 2007, la Ville propose une Bourse d'Aide aux Sport qui permet aux familles d'être aidées pour régler le coût d'adhésion à une association sportive.

Pour cette nouvelle saison sportive, la municipalité a décidé de modifier les critères d'attribution et d'étendre cette aide à tous les jeunes aubygeois.

Pour qui ?

Pour les jeunes **Aubygeois, de 3 à 18 ans scolarisé (nés entre 2003 et 2018)**, qui pratiquent une activité **dans une association sportive Aubygeoise**.

Combien ?

A hauteur de **50€ par enfant**. Elle comprend une partie de la prise en charge pour la cotisation et la licence.

Quand et où ?

Cette fiche de renseignements est à remettre au Service Municipal des Sports, Rue Alexandre DUBOIS (**Piscine Michel Flacheron**), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite ne sera pas accepté.

Date limite de retour des dossiers : le 03 novembre 2021

A compléter par le service des sports - Dossier N° : _____

RENSEIGNEMENTS :

Merci de remplir une fiche par enfant de votre famille

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Adresse:
n° Rue

Nom et prénom du père :

Profession :

Nom et prénom de la mère :

Profession :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

SPORT ENVISAGE :

Nom du club :
.....

Cette adhésion concerne :

1^{ère} inscription dans ce club *Un renouvellement d'inscription*

Si renouvellement, depuis quand y participe-t-il (elle) ? :
.....